

L'assemblée générale ordinaire du Comité des Fêtes de Sorans les Breurey s'est tenue le 17 Novembre 2024 à 10H00 à la salle des fêtes de Sorans les Breurey

- **PREAMBULE**

- ✚ Les membres de l'association ont été convoqués par lettre postale ou mail en date du 5 Novembre 2024
- ✚ L'ordre du jour était le suivant :
 - Rapport moral et d'activités
 - Rapport financier
 - Renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration
 - Questions diverses
- ✚ Quorum :
 - Nombre de membres à jour de cotisation : 91
 - Nombre de présents et représentés:38.
 - Aucun quorum n'est exigé par les statuts, l'assemblée peut délibérer et ses résolutions adoptées.
 - Majorité requise : $38/2= 19$ voix
- La séance est ouverte à 10H00

- **DEROULEMENT DE LA SEANCE**

- ✚ **Prise de parole du président**

- Le président ouvre la séance.
 - Il souhaite la bienvenue aux membres présents
 - Il remercie ceux qui aident au fonctionnement de l'association
 - Il rappelle l'ordre du jour et donne la parole à la secrétaire pour exposer le rapport moral.:

- ✚ **Rapport moral**

- Exposé. La secrétaire expose le rapport moral dont la teneur est la suivante :
 - Rappel sur les buts de l'association
 - Situation des effectifs en adhérents
 - Réunions et activités du conseil d'administration
 - Affectation d'un local dédié par le conseil municipal
 - Retour sur les 20 activités réalisées depuis la dernière assemblée générale
 - Présentation des activités majeures prévues pour le nouvel exercice
- Approbation:
Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'assemblée. Approuvé à l'unanimité

- ✚ **Rapport financier**

- La trésorière donne lecture du rapport financier.
- Pour l'exercice écoulé, il faut retenir les éléments suivants :
 - Recettes = 11147 €
 - Dépenses = 8966 €
 - Résultat = + 2181 €
 - Avoir en trésorerie = 6950 €

- Résultat = + 825 €
- Avoir en trésorerie = 7776€
- Cotisation :
 - Compte tenu de la situation financière, le trésorier propose que le montant des cotisations reste inchangé (15 € par personne de plus de 12 ans)
- Approbation:

Le rapport financier et le montant des cotisations sont soumis à l'approbation de l'assemblée.
Approuvés à l'unanimité

✚ Elections du conseil d'administration

- Membres de droit: Monsieur Stéphane Bourgeois présenté par Monsieur le maire siègera en remplacement de Madame Debuire.
- Membres élus à renouveler:
 - Monsieur Christian Billerey,
 - Madame Gwennael Ledour
- Poste vacant :
 - Poste de Monsieur Stéphane Bourgeois devenu membre de droit (fin de mandat prévue 2026)
- Renouvellement du tiers sortant: et ajustement du conseil d'administration
 - Nombre de postes à pourvoir: 3
 - Candidats et résultat de l'élection:
 - Monsieur Jean Philippe Rodot. Elu à l'unanimité, fin de mandat 2026
 - Madame Gwennael Ledour. Elue à l'unanimité, fin de mandat 2027
 - Madame Christelle Lièremont. Elue à l'unanimité, fin de mandat 2027
- De ce fait, le renouvellement du conseil d'administration est maintenant le suivant :
 - Fin de mandat 2025 : Mmes Pauline Estienney et Fanny Rothe
 - Fin de mandat 2026 : Mme Pauline Munerot et M. Jean-Philippe Rodot
 - Fin de mandat 2027 : Mmes Gwennael Ledour et Christelle Lièremont

- Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 11H30

Approuvé à Sorans les Breurey, le 17 novembre 2024

Pauline Estienney, présidente

Fanny Rothe, secrétaire